



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PISTOLET LIBRE CI-PL

DISPOSITIONS D'EXECUTION – TIR DE QUALIFICATION 2018

1. Base

Règlement de la FST CIPL-P50 doc.4.04.4401 édition 2018 (anciennement 4.54.01)

2. Inscription

Dès réception des inscriptions le responsable cantonal vous fera parvenir pour les trois tours, les autocollants cible papier, autocollants cible électronique ainsi que la feuille de stand.

3. Délais

Du 1^{er} avril au 31 juillet 2018

4. Annnonce des résultats

Les feuilles de Stand qui parviendraient après ce délai ne seront pas prises en considération.

Sur chaque feuille de stand doit être indiqué l'adresse Mail du participant ainsi que la confirmation de sa participation à la Finale !

Les qualifiés pour la finale seront avertis et invités par Mail. C'est pour cette raison que l'indication de l'adresse e-mail est indispensable lors de l'annonce des résultats.

5. Finances

La finance de participation pour les 3 tours est de Fr. 35.- **à payer sur le compte 6068**

6. Catégories

Juniors	U17 - U21	15 à 20 ans
Elite		21 à 45 ans
Séniors		46 à 59 ans
Vétérans et Séniors-Vétérans		dès 60 ans

**Le championnat individuel au pistolet libre peut également être tiré sur appui.
Le nombre de coups par tour sera de 50.**



7. Distinction

Chaque participant qui en a droit reçoit une carte couronne.

8. Limites de distinction

Cartes-couronne	12.00 Frs	8.00 Frs
U17 / SV	482	462
U19 / U21 / V	488	468
E / S	500	480
Séniors sur appui (SA)	450	440
Vétérans sur appui (VA)	445	435
Séniors-vétérans sur appui (SVA)	440	430

9. Finale

Samedi 8 septembre 2018

Lieu : Lausanne stand de Vernand